

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 17 JANVIER 2025**

**N° 2025-003**

*L'an deux mil VINGT CINQ, le DIX SEPT du mois de JANVIER, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire.*

Date de Convocation :

09/01/2025

Date d'Affichage :

09/01/2025

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Etaient présents :

*Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Daniel GUEROUT, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD, David PETITON*

Absents excusés : Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET et Monsieur Philippe HERITIER

Pouvoirs : Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT  
Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET à Monsieur Philippe BOSQUET

*Formant la majorité des membres en exercice.*

*Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE*

**OBJET : RETROCESSION ALLEE DES SAINT PIERRE**

*Mme JEANNE, propriétaire du terrain cadastré ZA 07 sur lequel se trouvent les 9 bungalows de l'Allée des Saint Pierre, a proposé à chaque locataire d'acquérir le terrain sur lequel se trouve leur construction. Nous avons convenu, après accord entre chaque parties, que la commune récupérerait l'allée pour 1 euro symbolique (frais de bornage et de notaire à charge du vendeur, afin d'éviter tout soucis de servitude entre les usagers et pour les réseaux d'eau, d'assainissement et d'éclairage.*

*Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité l'opération et autorisent Madame le Maire à signer tous les documents s'y rapportant auprès de l'étude de Me Franck VANNIER, notaire à Ouville-la-Rivière.*

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Le registre dûment signé  
Véronique DEPREUX  
Maire*

